

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mars 2026

L'an 2026 et le 21 mars à 09h00, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle annexe de la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur LEOTARD Alexandre, Maire sortant. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 16 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16 mars 2026.

Présents : M. LEOTARD Alexandre, Mme PILLAVOINE Aude, M. HYAIS Bruno, Mme FERNANDES Stéphanie, M. LEGROS Patrick, M. RICHET Jacky, Mme CLOUSEAU Linda, M. FRIMOUR Romuald, Mme CAUBET Julie, M. MORAWKI Yoan, Mme AUVRAY Floriane,

Secrétaire de séance : Mme CLOUSEAU Linda

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L. 5211-1 et L. 2121-7 du Code général des collectivités publiques.

Les élus n'ayant fait aucun commentaire sur le compte rendu du conseil municipal du 02 mars 2026, il est approuvé à l'unanimité.

SOMMAIRE

- ❖ Élection du Maire
- ❖ Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Lecture de la charte de l'élu local par le Maire élu

- ❖ Indemnités de fonction
- ❖ Délégations du conseil municipal au Maire
- ❖ Désignation délégués SIERP

I. ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur le Maire a fait l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus et les a déclarés installés dans leurs fonctions.

Il a ensuite laissé la présidence au doyen d'âge : Patrick LEGROS qui a procédé à l'élection du Maire.

A la majorité absolue, Monsieur LEOTARD Alexandre a été élu Maire au 1^{er} tour de scrutin. Il a alors pris la présidence de la séance.

II. DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DES ADJOINTS

Considérant que le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans pour autant que leur nombre excède 30% de l'effectif global du Conseil.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

Après dépouillement, il en résulte les résultats suivants :

- 1^{er} Adjoint : Mme PILLAVOINE Aude,
- 2^{ème} Adjoint : M. HYAIS Bruno
- 3^{ème} Adjoint : Mme FERNANDES Stéphanie,

Le Maire a donné lecture de la charte de l'élu local aux membres du conseil et une copie est remise à chacun.